

Note de synthèse : Les objets connectés

Selon les estimations du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, on dénombre aujourd'hui près de 15 milliards d'objets connectés, un chiffre qui pourrait se monter à 50, voire 80 milliards en 2020, à l'échelle mondiale.

Des chiffres qui attestent du succès grandissant de « l'Internet des objets », un succès à mettre en parallèle avec le développement sans précédent des technologies numériques au XXI^{ème} siècle. Cependant, le développement des objets connectés est tel que se posent dès à présent de nombreuses questions quant à leur place dans nos sociétés et nos quotidiens. Alors que certains soulignent les bénéfices tirés de l'utilisation des objets connectés, d'autres mettent en revanche l'accent sur les dangers qu'ils représentent.

Dès lors, il convient de se demander de quelle manière intégrer et développer les objets connectés dans nos sociétés, à la fois en répondant aux attentes des citoyens et en instaurant des normes d'usage démocratiques et égalitaires.

On assiste en effet à un développement sans précédent des objets connectés, développement qui n'est pas sans comporter plusieurs risques (I) ; il est ainsi nécessaire de promouvoir des solutions permettant un encadrement juste et équilibré du développement des objets connectés (II).

I. Un développement sans précédent des objets connectés, source de plusieurs risques

Les objets connectés sont dorénavant partie intégrante du quotidien : bien qu'utiles et convoités, ils n'en demeurent pas moins une source potentielle de risques et dérives.

A. Le développement des objets connectés, devenus objets du quotidien

Ce sont tout d'abord les individus qui sont concernés par les objets connectés. Bien que les usages ne soient pas encore strictement définis, on remarque que les individus s'en remettent de plus en plus aux objets connectés, que ce soit dans une optique de mesure de surveillance, de routinisation ou encore de performance, notamment depuis l'apparition des pratiques de quantification de soi. Si ces pratiques ne se développent encore qu'à un rythme modéré, comme le montre l'étude d'Orange Labs, Dominique Cardon souligne la logique du développement des objets connectés à l'époque d'une société essentiellement technologique. L'omniprésence du smartphone et la prolifération du big data démontrent bien ce passage presque irréversible à une société des technologies.

Mais ce sont aussi les Etats et les pouvoirs publics qui investissent le secteur des objets connectés, qui sont autant d'instruments pour relever de nouveaux défis, comme celui de l'aménagement du territoire et de l'aménagement urbain (c'est le cas pour des pays aux villes très denses, comme la Corée du Sud ou la Malaisie), ou pour mieux répondre aux difficultés des citoyens dans leur quotidien (c'est le cas en France avec des villes comme Rennes ou Montpellier). Enfin, les objets connectés sont considérés comme une source potentielle de croissance, ce qui justifie le lancement du label French Tech en France.

Ce sont enfin les entreprises qui utilisent ces objets connectés, à la fois dans l'optique de fournir des biens et services plus performants, mais aussi pour récolter les données des consommateurs, qui permettent de mieux cibler leurs besoins et de prédire les comportements d'achats.

B. Un développement qui est source de potentiels risques et dérives

Le premier risque est celui concernant la gestion des données. Dominique Cardon dans son livre À quoi rêvent les algorithmes : nos vies à l'heure des big data met en garde contre la prolifération du big data dans tous les secteurs de la société, alors même qu'un flou demeure autour des politiques de gestion des données des entreprises : à ce titre, la CNIL pointe du doigt l'absence de clarté des politiques de confidentialité concernant les données. Ce risque est renforcé par la formation de monopoles autour des plateformes d'échange des données : l'ubiquité d'un acteur comme Google dans ce domaine laisse craindre une difficulté supplémentaire pour permettre une plus grande transparence dans la gestion et la transmission des données.

A cette question s'ajoutent des questions d'ordre socio-économique. On pense par exemple à la permanence de la fracture numérique qui fait qu'un certain nombre de citoyens n'auront pas accès

à cet Internet des objets, créant ainsi des inégalités entre ceux ayant accès à la technologie et ceux privés de cet accès. Car les objets connectés pourraient en effet augmenter les inégalités : c'est la question qui se pose concernant les données sur le corps humain qui, si elles sont accessibles (on rejoint ici le problème précédent), pourraient être utilisées de façon discriminatoire, par exemple dans l'optique des systèmes d'assurance santé.

Enfin, nous sommes aussi en présence d'un débat éthique et philosophique. La fondation Télécom de l'Institut Mines-Télécom met en exergue la difficulté de penser le posthumain dans des sociétés ouvertes où les valeurs varient énormément d'un individu à un autre. L'intrusion démesurée des objets connectés dans notre quotidien peut être vécue comme un rabaissement : Bernard Stiegler parle justement de « prolétarianisation des conditions d'existence du citoyen ». Evgeny Morozov, dans un entretien accordé à Libération, montre que le développement de la technologie et des objets connectés peut être un simple moyen de perpétuer la domination du dogme néolibéral à l'échelle mondiale. En ce sens, les objets connectés peuvent provoquer un rejet chez les individus.

Faut-il pour autant condamner l'émergence des objets connectés ?

Bien au contraire, il s'agit plutôt d'entreprendre un encadrement juste et équilibré du développement des objets connectés : ces derniers faisant partie de la société technologique, il faut permettre leur épanouissement, tout en leur imposant des limites.

II. La nécessité de promouvoir des solutions permettant un encadrement juste et équilibré du développement des objets connectés

Ces solutions s'articulent selon deux axes : il s'agit d'abord de veiller à une utilisation sensée et parcimonieuse des objets connectés, mais également d'intégrer pleinement le citoyen dans la société des objets connectés.

A. Préconiser une utilisation sensée et parcimonieuse des objets connectés

Comme nous l'avons vu auparavant, les objets connectés répondent à une pluralité d'usages, dont certains sont porteurs de risques. Il faut donc promouvoir une utilisation juste des objets connectés. La France donne l'exemple en la matière avec l'instauration du label French Tech : les objets connectés sont ici utilisés dans le but de promouvoir la croissance et le progrès social et d'accompagner l'émergence des métropoles.

C'est également pour mettre en valeur l'échelon local que l'on peut s'en remettre aux objets connectés : la communauté d'agglomération de Montpellier a ainsi noué un partenariat avec IBM et les universités afin de proposer une version technologique de l'aménagement urbain et d'améliorer les services à la population et permettre le développement économique du territoire. En outre, l'agglomération est ici le garant du respect de la protection des données collectées. Claire Chevrier, dans La Gazette des communes, des départements, des régions souligne par ailleurs cette nécessité pour les collectivités de s'emparer de la gestion de l'exploitation des données, qui peuvent apporter « une plus-value pour les missions des collectivités ».

Enfin, il faut aussi que les individus puissent avoir recours aux objets connectés sans risques. La CNIL, en prenant l'exemple des données sur le corps humain, en appelle au législateur pour encadrer les nouvelles pratiques de la santé dues aux objets connectés. Les individus doivent aussi, entre eux, se mettre d'accord sur le recours aux objets connectés, notamment quand ces objets dépassent la stricte utilisation personnelle : à cet égard, les trois valeurs mises en exergue lors du forum de Davos (empathie, choix personnel et responsabilité) constituent un socle commun intéressant.

B. Intégrer pleinement le citoyen dans l'optique d'une société des objets connectés

Il est tout d'abord primordial d'intégrer le citoyen au cœur de la gestion des données. Le développement de la philosophie VRM (gestion de la relation vendeur) montre la volonté de permettre aux individus, notamment dans leurs relations avec les vendeurs, d'être sur un pied d'égalité. L'introduction des « smart disclosure » aux Etats-Unis montre que les pouvoirs publics souhaitent permettre aux citoyens l'accès le plus large possible à leurs données. C'est le projet du Labo Citoyen qui entend redonner aux individus le contrôle de leurs données, afin de dissiper les paniques liées au Big Data.

Mais cette gestion des données doit aussi passer par le développement d'une culture de la statistique chez les individus. C'est ce que préconise le Conseil économique, social et environnemental en incitant à la pratique de la médiation numérique, une médiation qui peut

s'effectuer, par exemple, par l'intermédiaire des FabLabs et des Espaces publics numériques. Sans une initiation préalable aux statistiques et à leur exploitation, les individus seront perdus face à la masse des données : Dominique Cardon souligne d'ailleurs que pour pouvoir émettre un avis critique sur le Big Data, il faut au préalable être en mesure de comprendre comment l'univers statistique fonctionne.

Il s'agit, en dernier lieu, de penser les objets connectés en interaction avec la société et ses problèmes. L'initiative Labo citoyen vise ainsi à la prise de conscience par les individus des dégâts environnementaux qu'ils occasionnent, via l'exploitation de leurs propres données environnementales. Le projet permet alors d'allier médiation numérique et prise de conscience écologique. Dans une autre optique, Claire Chevrier voit dans la problématique de l'anonymisation des données citoyennes une opportunité d'endiguer la défiance des citoyens envers les politiques. La gestion des données devient dès lors une fenêtre d'opportunité pour réconcilier la société civile et la sphère politique. Les objets connectés pourraient, enfin, renforcer la solidarité entre les individus : à ce titre, la réalité virtuelle permet de se mettre temporairement dans la situation d'une personne handicapée. Les objets connectés, au lieu d'éloigner les personnes, peuvent finalement les rapprocher.

En définitive, il n'est pas possible de concevoir la société de demain sans les objets connectés, utilisés aussi bien par les individus, les pouvoirs publics et les entreprises. Si l'on constate des dérives potentielles, elles ne doivent cependant pas déboucher sur une condamnation unanime des objets connectés. Bien au contraire, les peurs et les menaces liées à l'émergence des objets connectés doivent être l'occasion de concertations citoyennes et politiques afin de promouvoir un juste cadre d'épanouissement des objets connectés. C'est uniquement à cette condition que les objets connectés cesseront d'être une menace et deviendront des objets du quotidien favorisant l'égalité de tous, sans restreindre la liberté ni la sécurité de personne.